RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

	09/22

Département du Doubs
Mairie de BADEVEL
16 Grande Rue – 25490 BADEVEL

Membres en exercice **:**	13	-	***Présents*** :	**9**	**-**	***Votants*** :	13

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 04 MARS 2022

Date de convocation
28 février 2022
Date d'affichage
28 février 2022

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. GOMES Samuel, Maire.

L'an deux mil vingt deux, le 04 mars, le conseil municipal étant assemblé en session ordinaire, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Samuel GOMES, Maire.

Etaient présents : M. Samuel GOMES, Mme Christelle PERRIN, Mme Joëlle TSCHUDI, M. Pascal GALLIOT, M. Jean-Pierre SCHWARTZ, M. Sébastien GADOT, Mme Patricia FALLENOT, M. Fabien BARI, Mme Armelle LE GAL,
Etaient absents excusés :
Etaient excusés avec procuration : M. Azzedine AZZOUG (procuration donnée à M. Fabien BARI), Yves CUCUEL (procuration donnée à Pascal GALLIOT), Mme Pamela GRIDEL (procuration donnée à Mme Joelle TSCHUDI), Mme Nadège ZIMMERMANN (procuration donnée à Sébastien GADOT)

Le Conseil Municipal a choisi pour secrétaire M. Sébastien GADOT.

VOTE RÉVISION DES TARIFS DROIT DE PLACE
Délibération N°09-22

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal de l'obligation de réviser le tarif d'occupation du domaine public. Monsieur le Maire propose de fixer le montant annuel à 80 euros pour une installation sans connexion électrique et un montant majoré, en fonction de la consommation électrique, pour ceux qui l'utilisent.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal avec

- POUR : 13
- CONTRE : 0
- ABSTENTIONS : 0

➢ **APPROUVE** le nouveau tarif d'occupation du domaine public.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Pour copie conforme
Certifié exécutoire après le dépôt en sous-préfecture de Montbéliard
le 05 mars 2022 et publication ou notification le 05 mars 2022

Le Maire,

Samuel GOMES